

Trousse d'organisation d'un dialogue communautaire ou d'un mini-dialogue



Janvier à avril 2024

Ensemble Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty **T Together4**

Renouvellement du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

En Janvier 2024, la Société d'inclusion économique et sociale (SIES), en collaboration avec les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) et les partenaires, entreprendra le processus de renouvellement du plan d'inclusion économique et sociale. La mise en œuvre du nouveau plan débutera en 2025 et celui-ci sera fondé sur les renseignements recueillis dans le cadre d'un processus d'engagement public de même que sur les recherches et les données factuelles.

Processus d'engagement public :

- Dialogues publics aux niveaux local et régional
- Groupes de discussion avec des personnes en situation de pauvreté
- Dialogues sectoriels avec des entreprises, des organismes sans but lucratif et le secteur gouvernemental
- Questionnaire en ligne et demande de mémoires pour trouver des solutions quant à la réduction de la pauvreté

Au cours des quatorze dernières années, le Nouveau-Brunswick a adopté une approche multisectorielle unique au Canada en matière d'inclusion économique et sociale. Au moyen d'un partenariat entre les personnes ayant connu la pauvreté, le secteur sans but lucratif, le milieu des affaires et le gouvernement, on a offert une aide aux gens du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de participer pleinement au sein de la société.

Les trois premiers plans de réduction de la pauvreté, *Ensemble pour vaincre la pauvreté 1* (EVP1), *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2* (EVP2) et *Ensemble pour vaincre la pauvreté 3* (EVP3) ont souligné 22, 28 et 9 mesures prioritaires respectivement, portant sur des projets allant de la réforme de l'aide sociale à la mise en place du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick, y compris, pour n'en citer que quelques-uns, des projets portant sur : l'entreprise sociale, les réseaux de sécurité alimentaire, le transport, le guichet unique, le salaire minimum et l'équité salariale, le logement, l'éducation et l'inclusion sociale. De plus, des centaines de programmes axés sur la lutte contre la pauvreté, menés par les communautés, ont été mis en œuvre.

La pauvreté est un enjeu social complexe; il ne s'agit pas que du revenu d'une personne. De nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur les risques de vivre dans la pauvreté. Certains d'entre eux sont systémiques et fondés sur les conditions de vie, tandis que d'autres sont fondés sur des circonstances inattendues. De nombreux progrès et de nombreuses innovations en matière de réduction de la pauvreté ont été réalisés au Nouveau-Brunswick. Cependant, de nombreux défis en matière de réduction de la pauvreté et d'inclusion économiques et sociales perdureront.

Ensemble  **ble** Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming **T**  **gether** **4**
Poverty

Vision d'Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP)

Tous les Néo-Brunswickois jouissent des possibilités, des ressources et de la sécurité dont ils ont besoin pour s'épanouir et participer activement à la vie communautaire.



Qu'est-ce que l'engagement communautaire?

L'engagement communautaire est une manière d'encourager les gens, le secteur communautaire sans but lucratif, les entreprises et le gouvernement à travailler de concert à la résolution des problèmes qui ont une incidence sur leur vie. Les gens peuvent participer à de différents niveaux et orienter la prise de décision de plusieurs façons. Dans certains cas, le rôle des personnes citoyennes ne consiste qu'à partager leur opinion dans le cadre d'une consultation. Dans d'autres cas, ces personnes joueront un rôle déterminant en travaillant en partenariat avec le gouvernement et d'autres secteurs afin de prendre des décisions et d'intervenir.

Les gens, lorsqu'ils jouent un rôle de partenaire dans le processus, sont en mesure de s'unir pour discuter des enjeux actuels et contribuer à établir les mesures appropriées. Ils expriment leurs idées et opinions, s'écoutent les uns les autres, et décident conjointement de ce qu'il faut faire et qui en sera responsable. Le processus au cours duquel les partenaires formulent un plan pour aborder un problème, puis définissent les étapes pour atteindre le ou les buts, se caractérise par beaucoup d'échanges, de réflexions et d'apprentissage. Ensuite, tout le monde se met à l'œuvre.

Ensemble Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming
Poverty **Together**4

Comment se déroule le processus?

EVP4

Questionnaire en ligne	Janvier - 30 mars 2024
Mémoires	Janvier - 30 mars 2024
Dialogues publics	Janvier - 30 avril 2024
Analyse	Printemps/été 2024
Élaboration et approbation d'EVP4	Été/automne 2024
Lancement d'EVP4	Janvier 2025



Ensemble Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty **Together4**

En quoi ces séances sont-elles des *dialogues* communautaires?

Tout au long de ce processus, nous souhaitons que les participants prennent part à un dialogue et non pas à un débat.

Tel qu'il est expliqué dans le tableau suivant, le but du dialogue est de travailler ensemble pour examiner et comprendre différentes opinions. Le but consiste à trouver un terrain d'entente plutôt que de déterminer un « gagnant » et un « perdant ».

Le **terrain d'entente** ne s'entend pas d'un *consensus* (lorsque tout le monde est tout à fait d'accord) ni d'un *compromis* (lorsqu'il faut négocier une seule solution acceptable). Un « terrain d'entente » existe lorsque les personnes sont du même avis quant à certains éléments dans le but de poursuivre le dialogue. Elles ne sont pas toujours du même avis, mais elles estiment que leurs points de vue ont été entendus, respectés et constatés et que la discussion peut se poursuivre dans un climat où elles se sentent toutes à l'aise.

En bref, il n'existe aucune « bonne » ou « mauvaise » réponse; ce sont les expériences et les points de vue individuels qui importent.

Dialogue	Débat
<ul style="list-style-type: none">- Supposer que les autres peuvent avoir des éléments de la réponse- Essayer trouver des points en commun- Avoir pour objectif de trouver un terrain d'entente- Écouter pour comprendre les autres- Explorer et mettre à l'épreuve ses croyances personnelles- Examiner tous les points de vue- Reconnaître que la façon de penser d'autrui peut enrichir la sienne- Cerne les points forts et pertinents de la position des autres- Viser la création d'un nouveau terrain d'entente	<ul style="list-style-type: none">- Supposer qu'il n'y a qu'une seule bonne réponse (la sienne)- Essayer de donner tort- Avoir pour objectif de gagner- Écouter pour trouver des failles dans le raisonnement- Défendre ses croyances personnelles- Critiquer le point de vue d'autrui- Défendre son point de vue contre celui d'autrui- Chercher des faiblesses dans la position d'autrui- Tenter d'obtenir un résultat qui correspond à sa position

L'organisation d'un dialogue communautaire

Avant la séance - planification de la séance

- Déterminez quand sera de votre séance (la date et l'heure)
- Trouvez un lieu où tenir votre séance
- Cherchez un local pratique, accueillant et accessible en fauteuil roulant situé dans votre communauté
- Avisez la SIES de l'endroit et de la date de votre séance
- Invitez les gens à participer à une séance de dialogue de 1,5 heure pour discuter des mesures possibles pour réduire la pauvreté
- Commandez des collations (café, thé, boissons froides, muffins, etc.)
- Aménagez votre local de rencontre (qui comprendra un tableau de papier et des stylos-feutres)
- Envoyez un rappel aux gens

Durant la séance - les participants échangent leurs points de vue

- Présentez la règle de **Chatham House** aux gens. La mise en œuvre de cette règle signifie que les gens seront en mesure de se servir des renseignements reçus, mais ni l'identité, ni l'affiliation des personnes interlocutrices ou de toute autre personne participant au dialogue ne pourront être révélées.
- Dites aux gens que les renseignements partagés au cours du dialogue seront utilisés dans le cadre du renouvellement d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté*
- Passez les questions en revue avec les gens
- Assurez-vous que tout le monde a l'occasion de s'exprimer
- Consignez les éléments clés du dialogue sur un tableau de papier

Question 1

En ce qui a trait à l'inclusion économique et sociale, quels sont les défis auxquels sont confrontés les gens vivant au Nouveau-Brunswick?

Question 2

Quelles mesures entraîneraient les meilleurs résultats quant à la réduction de la pauvreté pour les gens vivant au Nouveau-Brunswick? Veuillez énumérer au plus trois mesures prioritaires.

Question 3

De quelle façon les secteurs suivants pourraient-ils contribuer davantage à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'inclusion économique et sociale? Veuillez énumérer au plus trois mesures prioritaires pour chaque secteur :

- Les gens vivant au Nouveau-Brunswick;
- Les organismes sans but lucratif;
- Les entreprises;
- Les gouvernements municipaux;
- Le gouvernement provincial

Définitions pertinentes

Qu'est-ce que l'inclusion économique et sociale?

« inclusion économique et sociale » La capacité d'une personne de participer entièrement aux activités économiques et sociales de la société.

Qu'est-ce que la pauvreté?

« pauvreté » La situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif.

L'animation

La personne animatrice est responsable d'orienter la discussion d'un petit groupe autour d'une table quant aux questions. Celle-ci s'assure que les gens **ne s'écartent pas du sujet et respectent l'horaire convenu ainsi que les principes et règles de base d'un bon dialogue.**

Règles de base pour les dialogues

Des règles de base très simples permettent aux personnes animatrices de s'assurer que les gens à la table échangent bien leurs idées. Ces règles seront imprimées sur des cartons placés bien en vue au centre de la table lors des sessions. N'hésitez pas à revenir sur ces règles de base si vous remarquez que les gens ont une conduite indisciplinée ou manquent de respect.

- **Respectez** les points de vue des personnes participantes
- Demeurez ouvert.e et **attentif/ive**
- **Évitez de juger** les points de vue et les opinions des personnes participantes; exprimez votre désaccord avec les idées, et non avec les personnes
- **Travaillez ensemble** et amusez-vous!

Responsabilité des personnes animatrices

Il est très important de suivre le processus aussi fidèlement que possible (n'improvisez pas!) afin d'assurer l'uniformité dans la façon dont les commentaires des gens sont recueillis d'une table à l'autre et d'une séance à l'autre. Il s'agit d'un élément très important dans la phase d'analyse du processus. En tant que personne animatrice, vous devriez :

Faire preuve d'objectivité. Les gens se sont présentés pour définir leurs perspectives, non pas pour écouter la vôtre. Toutefois, vous pouvez tout de même poser des questions stimulantes ou exprimer un point de vue qui n'a pas encore été exprimé si vous croyez que cela pourrait aider à approfondir la réflexion.

Ne pas s'éloigner du sujet. Il est facile, dans le cadre d'un dialogue, de s'éloigner vers un autre sujet. Parfois, c'est une façon de réfléchir sur une question, mais cela peut aussi devenir distrayant. Une personne animatrice doit être en mesure de déterminer si une discussion s'est éloignée du sujet et, au besoin, aider les gens à revenir au sujet principal de discussion.

Faire avancer la discussion. Une personne animatrice doit s'assurer que chaque personne a le temps de s'exprimer, et veiller à ce que la question ait été discutée à l'intérieur de la période de temps prévue.

Ne pas avoir peur du silence. Il est important que les participants réfléchissent sur les opinions qui viennent d'être émises.

Encourager les participants à se parler entre eux et non pas directement à vous. Ceci permet aux participants de se poser des questions entre eux et de mieux comprendre les points de vue des autres.

La transcription (prise de notes)

La personne animatrice est également responsable de prendre des notes à sa table en se servant des feuilles de travail fournies sur le site Web (www.ensembleNB.ca).

Une fois de plus, il est très important de suivre le processus aussi fidèlement que possible (n'improvisez pas!) afin d'assurer l'uniformité dans la façon dont les commentaires des gens sont recueillis d'une table à l'autre et d'une séance à l'autre. Il s'agit d'un élément très important dans la phase d'analyse du processus.

Le fait de noter les commentaires des gens sur les feuilles de travail est utile pour consigner les éléments importants de la conversation. Cela permet également de réitérer les points principaux aux gens afin qu'ils sachent qu'ils ont été entendus et compris, et que leurs idées, opinions et points de vue ont bien été saisis.

Tenez compte des lignes directrices suivantes lorsque vous prenez des notes :

- **Servez-vous, dans la mesure du possible, des mots exacts de la personne**
- Écrivez de façon claire et lisible, en utilisant les stylos/stylos-feutres fournis dans votre trousse
- Étiquetez et numérotez vos feuilles de travail pour vous assurer qu'aucune donnée ne soit perdue ou mélangée
- Soumettez toutes les notes au réseau d'inclusion communautaire de votre région

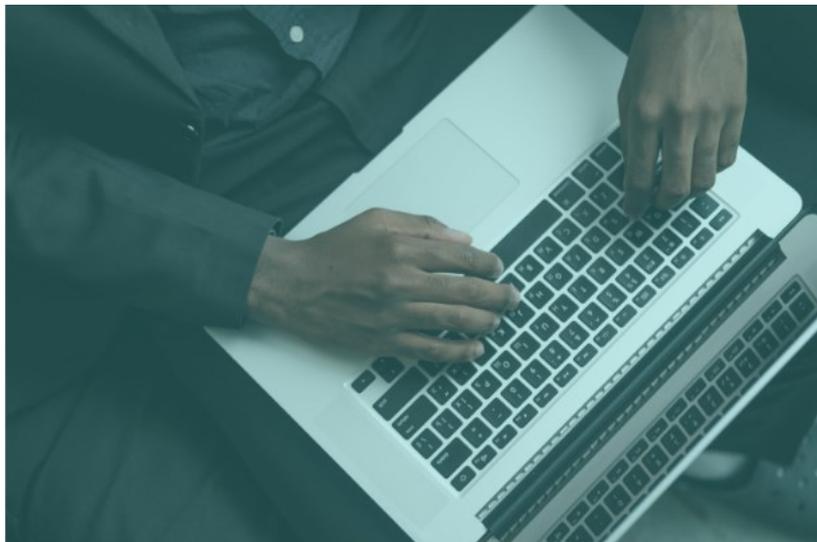
Surveillez l'horloge. Vous êtes responsable d'aider le groupe à accomplir la tâche à l'intérieur du temps alloué.

Assurez-vous de porter une montre et de tenir les gens au courant du temps qu'il reste pour accomplir la tâche sur laquelle ils travaillent (p. ex., lorsque la moitié du temps s'est écoulé, lorsqu'il reste seulement 5 minutes). Cela aidera le groupe à rester concentré. C'est aussi une occasion pour vous d'encourager les gens à être brefs et précis, et de faire en sorte qu'ils aient tous la possibilité de contribuer à la conversation.



Après la séance

- 1) Remerciez les gens pour leur collaboration
- 2) Rassemblez tous les documents et toutes les autres notes du dialogue
- 3) Les renseignements devront ensuite être tapés dans un document et envoyés à la SIES par l'entremise du canal Teams prévu à cet effet dans les cinq jours ouvrables



Ensemble Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty Together4

Merci



Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec la
Société d'inclusion économique et sociale
du Nouveau-Brunswick

1-888-295-4545

esic-sies@gnb.ca

www.gnb.ca/pauvreté

Ensemble Pour vaincre
la pauvreté
Overcoming Poverty Together⁴